

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Band:** 66 (1915)  
**Heft:** 11-12  
  
**Rubrik:** Communications

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

cile à résoudre : comment s'y prendre pour exposer, mathématiquement, les résultats financiers d'une administration ? On ne saurait trop répéter que tous les documents statistiques à employer doivent être appliqués avec circonspection ; les comparaisons ne sont pas toujours possibles ni concluantes.

Les renseignements précédents, tirés des forêts de Steffisbourg, apporteront peut-être une contribution à la solution de ce problème ; puissent-ils aider à dissiper quelques malentendus qui règnent encore par trop sur la faculté de production de la forêt jardinée.

W. Ammon.

(Traduit et résumé par H. Bx.)



## COMMUNICATIONS.

### Les pépinières forestières scolaires dans le canton de Vaud en 1914.

Il n'est pas jusque dans l'exploitation, pourtant bien pacifique, des pépinières scolaires que les événements actuels sont venus jeter du désarroi. Grâce à la mobilisation de la 1<sup>re</sup> division, un grand nombre d'instituteurs ont été retenus sous les drapeaux depuis le commencement d'août jusqu'après le Nouvel-An. Ils n'ont pu s'occuper des travaux d'entretien des pépinières pendant l'automne, et les données nécessaires pour l'établissement des rapports leur ont manqué.

C'est pour ce motif que nous enregistrons une forte baisse dans le nombre des rapports fournis. Au lieu de 47 rapports livrés en 1913, il ne nous en est parvenu que 29. Ce déchet n'est heureusement que fictif ; nous savons de source certaine que la plupart des pépinières qui n'ont pas envoyé de rapport existent toujours, mais, pour les raisons énoncées ci-dessus, le rapport a fait défaut.

Force nous est néanmoins de nous tenir aux rapports fournis pour établir la petite statistique qui se fait depuis bientôt dix ans.

*Semis.* Il a été semé :

Epicéa . . . . .	15	kg	Hêtre . . . . .	1	kg
Sapin blanc . . . . .	4	»	Chêne . . . . .	3 1/2	»
Mélèze . . . . .	7 1/4	»	Frêne . . . . .	1	»
Pin sylvestre . . . . .	2 1/2	»	Verne . . . . .	5	»
Pin Weymouth . . . . .	2	»	Acacia . . . . .	— 1/4	»
			Charme . . . . .	3 1/4	»
			Erable . . . . .	2 3/4	»
	30 3/4	kg			
					16 3/4 kg

soit, au total, 47 1/2 kg (en 1913 : 117 kg).

*Plants extraits pour la plantation à demeure.*

24 pépinières ont livré des plants repiqués pour être mis à demeure (32 en 1913). Voici le détail :

Epicéa . . .	36,560	} 41,820 plants résineux, soit le 89.9 %/o.	Hêtre . . .	700	} 4720 plants feuillus, soit le 10.1 %/o.
Sapin . . .	2,350		Frêne . . .	870	
Mélèze . . .	1,160		Aulne . . .	1100	
Pin sylvestre .	1,550		Divers . . .	2050	
Pin Weymouth	200				

Au total : 46,540 plants contre 80,360 en 1913.

*Plants repiqués en pépinière à la fin de 1914.*

Epicéa . . .	94,320	} 122,870 plants résineux, soit le 83.6 %/o.	Hêtre . . .	5,630	} 24,035 plants feuillus, soit le 16.4 %/o.
Sapin . . .	5,910		Frêne . . .	13,400	
Mélèze . . .	7,270		Aulne . . .	1,700	
Pin sylvestre .	7,420		Peuplier . .	1,135	
Pin Weymouth	7,950		Erables . . .	1,400	
			Divers . . .	770	

Au total : 146,905 plants contre 235,050 plants en 1913.

Bien que les travaux n'aient pu, en 1914, suivre le même cours qu'en temps normal, on ne trouve pas trace de déception ou de lassitude dans les rapports. Il semble même que l'entrain a augmenté et que les difficultés ont plutôt stimulé le zèle des instituteurs et des élèves. Nombre de maîtres ont, quoique mobilisés, continué à porter intérêt à leur pépinière et ont fourni des rapports intéressants. C'est, par exemple, le cas de Villeneuve, dont le rapport se termine par ces mots : „J'étais, du reste, tenu fidèlement au courant des travaux exécutés et c'est ainsi que notre petite pépinière contribua à maintenir le contact entre le maître absent et sa classe.“

Dans certaines écoles, les instituteurs ont cherché à augmenter l'attrait de ces travaux en répartissant à leurs élèves les plus avancés, par groupes de deux ou trois, une partie de la pépinière pour y faire tous les travaux. Cette initiative mérite d'être encouragée, car les enfants, prenant à cœur le bon entretien de leurs carreaux, viendront même pendant les vacances y faire les travaux nécessaires. Car c'est là un des principaux écueils sur lesquels échouent maintes pépinières scolaires : les travaux se font bien pendant les périodes d'école, alors que, en temps fériés, personne n'est là pour s'en occuper et tout va à l'abandon.

Citons encore le très intéressant rapport de l'école de Denezzy, où de patientes recherches ont prouvé que ce n'étaient pas les oiseaux, mais bien les souris qui étaient les principaux destructeurs de graines, cela à la plus grande joie des enfants, qui craignaient de voir les oiseaux mis au rang des coupables.

Outre les rapports déjà mentionnés, ceux des écoles de Rossinière, des Avants (Montreux), de Villarzel et du Chenit contenaient maints renseignements nouveaux et dignes d'attention.

Une grande difficulté semble être, pour les pépinières scolaires, d'amener à bien leurs semis. Sans vouloir juger définitivement la chose, il est cependant certain que beaucoup de graines sont semées à une trop grande profondeur. La nature, qui sait si bien faire les choses, ne va pas enterrer les graines, c'est tout au plus si un léger couvert de feuilles mortes les cache. Imitons-la et bornons-nous à recouvrir les graines de très peu de terre mélangée à de la cendre et surtout arrosons beaucoup et souvent. L'aulne (verne), tout spécialement, demande à être constamment dans une terre humide pendant la germination.

Le Comité de la Société vaudoise des forestiers, désireux de récompenser la persévérance dont font preuve les écoles qui ont fourni des rapports, a décidé de remettre à toutes <sup>1</sup> une récompense consistant en primes en espèces de 5 et de 10 francs ou dans l'envoi du livre „Les beaux Arbres du canton de Vaud“.

Espérons que l'an prochain les défallants se retrouveront à l'appel et que notre prochain rapport pourra fournir des renseignements sur toutes les pépinières scolaires du canton et prouver ainsi la vitalité de l'œuvre.

Cossonay, septembre 1915.

Pour le Comité de la Société vaudoise des forestiers,

Le président :

PETITMERMET, insp. forest.

### **La forêt à l'Exposition nationale suisse, en 1914, à Berne.**

Extrait du rapport du Jury du groupe 7 A, de M. F. Merz, inspecteur fédéral des forêts à Berne.

(Fin.)

La ville de Zofingue fait voir les résultats d'une gestion rationnelle. Ainsi le pourcent en bois d'œuvre exploités est monté de 16 0/0, en 1844, à 75 0/0 en 1913. Les prix des bois ascendent de 1888 à 1893 ;

de fr. 19.50 à fr. 34.60 pour les bois de construction,

„ „ 13.10 à „ 25. — pour perches et fourrons,

„ „ 10.10 à „ 13.90 par stère de bois de feu.

Le rendement net était, en 1888, de fr. 116.48 par ha; il est actuellement de fr. 136.19 pour 1441 ha.

La ville de Winterthour expose aussi des résultats fort intéressants de sa gestion. Le rendement moyen par ha est de 7.8 m<sup>3</sup>, dont 1/4 en produits d'éclaircie. En argent, la forêt rapporte fr. 110 net, et les

<sup>1</sup> Comme les années précédentes déjà, la pépinière scolaire de Sassel, dirigée depuis fort longtemps avec beaucoup de savoir-faire par M. Savary, est classée „hors concours“.

dépenses s'élèvent à fr. 55 par ha. 70 % des produits sont des bois d'œuvre. La statistique s'étend sur cinq décennies.

Afin d'instruire les visiteurs de l'Exposition par l'image, l'on a réuni dans la case „Traitement des bois“ des vues de forêts dans leurs aspects divers, selon le mode d'exploitation: futaie, taillis, forêt jardinée, forêt régulière, pâturage boisé, etc.

Le même procédé est employé pour faire constater ce qui concerne les *dommages* aux forêts et la *protection* dont elle est l'objet; photographies de dégâts divers par le vent, la neige, les insectes, le feu, la foudre.

Une collection très riche de galles est l'œuvre de M. *Moreillon*, inspecteur des forêts à Montcherand.

La *ville de Berne* fait voir ses domaines ruraux où résident ses gardes forestiers, le *canton de Vaud* les huttes-abris pour les forestiers dans les forêts de montagne.

La case consacrée aux *reboisements*, *corrections de torrents* et *travaux de défense contre les avalanches* renferme la carte statistique des avalanches de la Suisse et la publication y relative de M. le Dr Coaz, inspecteur des forêts en chef. Le canton de Zurich fait connaître l'extension des forêts protectrices dans le bassin de la Töss, où un massif protecteur de 424 ha a été constitué en majeure partie par plantation. Fribourg expose les reboisements du Höllbach, atteignant 560 ha de pâturages particuliers, achetés par l'Etat pour les transformer, après assainissement, en forêt protectrice.

Dans le domaine des *chemins forestiers* et autres moyens de transport, l'on a réalisé de grands progrès dès le moment où la Confédération a octroyé des subventions à ces entreprises. Le *canton des Grisons*, qui construit bon an mal an près de 50 km de chemins et rieves, présente les réseaux complets et détaillés pour les forêts de Bonaduz et Dissentis. L'ensemble des chemins construits dans les forêts du *canton de Neuchâtel* est reporté sur une carte 1 : 25,000. Les dépenses dépassent le million.

Le *Valais* expose le modèle du câble de Schallberg (route du Simplon), destiné au transport des bois à la montée, au moyen d'un moteur hydraulique. Différence de niveau: 350 m. Le *canton de Berne* fait montre d'une collection, de format réduit, de chars et luges pour le transport des bois.

Dans la case réservée aux *produits forestiers*, on remarque principalement les collections de bois des maisons *Parkett- und Chaletfabrik Sulgenbach* à Berne et de *E. v. Grünigen* à Gessenay. M. *A. Barbey* expose des planches de douglas de provenance indigène; les maisons *Spichiger* à *Nidau* et *Langenthal* des coupures de poteaux imprégnés, dont la durée est prolongée jusqu'à 20 et 25 ans. Des photographies permettent de suivre le développement de l'industrie des scieries, depuis l'équipe des scieurs de long dans la haute montagne, jusqu'à l'usine à vapeur avec voie industrielle.

Les *essences forestières* sont collectionnées dans une case spéciale, sous forme de photographies très soignées, encadrées chacune d'un cadre de l'essence correspondante. Cette collection est l'œuvre de la *Direction des forêts du canton de Berne*. La botanique forestière trouve son expression dans plusieurs cartes, provenant des *Grisons*, indiquant la répartition des essences forestières de certaines régions circonscrites.

La *station centrale des recherches forestières* présente une collection complète d'échantillons des divers sols forestiers de la Suisse; chaque tranche du terrain est accompagnée d'une vue typique de la forêt qui le recouvre. Des graphiques de même provenance démontrent l'influence de la forêt sur l'écoulement des eaux de pluie, ainsi que l'action de la lumière sur l'accroissement et le rendement des forêts.

La dernière case renferme les expositions des *Sociétés forestières* et la littérature forestière. On remarque la collection complète du *Journal forestier*, ainsi que celle non moins complète de M. le Dr *Fankhauser* de tous les livres et brochures publiés par des forestiers suisses, parmi lesquels le „Leitfaden für Unterförster“ de M. le Dr *Fankhauser*, „La Suisse forestière“ de M. *Ph. Flury*, et „le Plenterwald“ de M. le Forstmeister *R. Balsiger*, puis les deux volumes „Les beaux arbres du canton de Vaud“ de M. *H. Badoux*, et l'„Entomologie forestière“ de M. *A. Barbey*, pour ne citer que les plus récentes productions littéraires, sont tout à l'honneur de l'activité et du savoir des auteurs forestiers de notre petite Suisse. Le *canton de Vaud* est représenté par une monographie „*Les forêts publiques du canton de Vaud*“, résumé historique du développement de la sylviculture dans le cours du siècle écoulé, où l'on touche du doigt les grands progrès accomplis dans l'organisation et la gestion.

Le rapport de M. Merz ne s'en tient pas à cette énumération, plus ou moins aride, des éléments de l'exposition forestière. Il fait suivre cette liste d'un résumé documenté du présent état de notre sylviculture nationale et conclut enfin par un programme d'avenir, résumant les progrès réalisables dans une prochaine période. Limité par la place disponible, nous ne pouvons que donner un bref aperçu de cet excellent travail.

### 1. Prestations de la Confédération.

Sur la base des lois fédérales de 1876 et 1902, la Confédération a contribué financièrement et moralement au développement et à l'amélioration de la gestion des forêts. En 1876, le budget forestier fédéral était de fr. 13,113, en 1913 de fr. 1,325,208.

L'augmentation du personnel forestier a été constante depuis 1876.

	1878	1904	1913
Personnel supérieur fédéral et cantonal . . . . .	111	132	159
Personnel supérieur communal . . . . .	32	33	41
Personnel subalterne (subventionné) . . . . .	?	795	1219
	?	960	1419

Les traitements se sont modifiés comme suit:

	1904	1913
Personnel supérieur fédéral et cantonal	fr. 505,281	fr. 687,785
Personnel supérieur des communes . . . . .	„ 122,156	„ 200,535
Personnel subalterne . . . . .	„ 727,883	„ 1,308,741
	fr. 1,355,320	fr. 2,197,061

La subvention fédérale aux traitements et à l'assurance du personnel forestier, qui se chiffrait par fr. 34,031 en 1893, comporte en 1913 la somme de fr. 434,047. Pour les reboisements et travaux de défense, la Confédération a contribué en 1879 par fr. 12,060, en 1890 fr. 100,000, en 1900 fr. 300,000, en 1910 fr. 450,000, en 1913 fr. 600,000. Pour les chemins forestiers, fr. 1195 en 1904, fr. 44,739 en 1908, fr. 240,665 en 1912. Ces chiffres sont éloquents et démontrent quelle grande part la Confédération a assumé des efforts faits pour l'amélioration générale des conditions forestières.

### *2. Importation et exportation des bois.*

Le Bureau de statistique forestière suisse a éclairé la situation par ses enquêtes et ses publications. Il en ressort que jusqu'en 1885 la Suisse exportait plus de bois qu'elle en importait. A partir de cette date, l'importation l'emporte et notre déficit s'accroît rapidement: de un million de francs en 1885, il monta à 41 millions en 1911. La cause de ce revirement est imputable à l'industrialisation du pays et il n'est pas à prévoir que notre dépendance de l'étranger pour les bois d'œuvre puisse jamais prendre fin. Mais, au moins, les travaux de notre statistique fournissent une base sûre pour la discussion des prochains tarifs douaniers.

### *3. Statistique des prix des bois.*

Depuis vingt ans, la rédaction du „Journal forestier“ s'est efforcée par la publication d'une mercuriale des bois de suppléer à l'absence de toute mesure officielle en cette matière. De précieux matériaux ont été rassemblés par ce moyen; mais il paraît désirable que l'Inspection fédérale des forêts organise d'office le relevé statistique de cette matière et en concentre toutes les données pour les tenir à la disposition des intéressés, selon un vœu exprimé depuis de longues années.

### *4. Caisses de réserve forestières.*

Dans la majorité des cas, les recettes provenant des forêts publiques sont confondues avec les autres recettes de l'Etat ou des communes, système défectueux en soi, car il ne permet pas de reconnaître l'importance des forêts dans l'économie totale. Il est désirable que la comptabilité forestière soit tenue à part, ainsi que cela a lieu notamment à Soleure et en Argovie. Dans ces cantons, les revenus de la forêt doivent être consacrés en tout premier lieu aux améliorations forestières. Il est prévu, en Argovie, en vue de fortes dépenses, ainsi pour la création de routes, etc., la constitution de fonds de réserve alimentés, durant plusieurs années, par l'excédent des recettes ordinaires.

Les Grisons exigent, lors des exploitations importantes, le dépôt à l'avance d'une somme proportionnée, destinée à garantir toutes les mesures de rétablissement.

5. *Assurance-accidents du personnel et des ouvriers.*

La Confédération rembourse aux cantons un tiers des primes d'assurance du personnel forestier. De nombreux cantons et quelques villes ont organisé une caisse d'assurance de leurs agents et des ouvriers travaillant en forêt. La ville de Coire, par exemple, assure contre les accidents tout le monde occupé en forêt, y compris les courses pour se rendre au chantier et pour rentrer à domicile. Pour un total de salaires annuels de fr. 82,500 elle paie une prime de 45 ‰.

6. *Triangulation et aménagement.*

Le levé des forêts, bien qu'ordonné dans la loi forestière fédérale de 1876, est loin d'être terminé. 61.5 ‰ seulement des forêts sont pourvus d'un plan géométrique.

L'absence d'une cadastration ne devrait plus être invoquée, aujourd'hui, contre l'établissement de plans d'aménagement. En effet, l'on reconnaît maintenant que la meilleure base pour le contrôle de la possibilité dans les forêts de montagne est l'inventaire du matériel, plutôt que la surface. Des forêts publiques, 52 ‰ seulement sont pourvus d'un aménagement définitif; 18 ‰ sont aménagés provisoirement. D'une façon générale, les aménagements modernes tendent au retour vers les procédés naturels, vers le rajeunissement naturel et les modes jardinatoires, tels qu'ils conviennent à la forêt protectrice. L'on s'accommode aussi d'une réglementation moins pédante et l'on laisse plus de liberté à l'opérateur. Les aménagements exposés de *Winterthour* et de *Sumiswald* sont des modèles de ce genre, tandis que l'aménagement de *Couvet*, selon la méthode de contrôle, par M. H. Biolley, forme un système à part, ingénieux et original à la fois.

7. *Récompenses.*

Le Jury était constitué comme suit:

Président: M. Th. Felber, professeur, à Zurich;  
Vice-président: „ H. Liechti, conseiller national, à Morat;  
„ A. Müller, forestier de la ville de Bienne;  
„ F. Schönenberger, inspecteur des forêts, à Berne;  
Rapporteurs: „ F. Merz, inspecteur des forêts, à Berne;  
„ H. Biolley, inspecteur des forêts, à Couvet.

Il a été distribué: 8 médailles de vermeil, 11 médailles d'argent, 3 médailles de bronze et 4 mentions honorables.

8. *Programme d'avenir.*

Les vœux exprimés par M. Merz, concernant les progrès à accomplir dans un prochain avenir dans le domaine de la sylviculture, se résument comme suit:

1. Popularisation de la sylviculture par des publications et des confé-



- rences, et, en particulier, par la visite de forêts aménagées d'une façon exemplaire.
2. Institution définitive des voyages d'études du personnel supérieur, comme moyen d'instruction permanent; cours de répétition.
  3. Compléter l'instruction du personnel subalterne par des cours de répétition et des excursions.
  4. Augmentation du nombre du personnel, en vue de la gestion complète des forêts communales.
  5. Introduction de l'assurance-vie et de pensions pour les veuves et les orphelins.
  6. Maintien et développement de la statistique forestière; statistique des prix des bois.
  7. Généraliser les plans d'aménagement définitifs, sans égard à la cadastration des forêts.
  8. Propositions par le Département fédéral de l'Intérieur de principes généraux pour l'élaboration de plans d'aménagement et leur revision.
  9. Conservation des modes d'exploitation visant le rajeunissement naturel et l'utilisation de la lumière comme principal facteur d'accroissement. Développement des réseaux de chemin.

(Traduit par A. P.)



## AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

### **Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire de la Société suisse des forestiers, le 7 août 1915, à Olten.**

La séance fut ouverte à 1 h. de l'après-midi, dans la salle du duffet de la gare. M. *Muret*, inspecteur cantonal à Lausanne, président de la Société, fut chargé de diriger les délibérations, auxquelles assistèrent 40 sociétaires.

Aussitôt le bureau constitué, le président donna lecture du rapport de gestion du comité pour les exercices 1913/14 et 1914/15. Ce rapport devant paraître in extenso au *Journal*, dans un prochain numéro, nous ne nous y attarderons pas. Relevons toutefois le fait que le nombre de nos sociétaires continue à diminuer; de 353 en 1912, il est tombé à 323 en 1914. Recul assurément bien regrettable, mais contre lequel il est difficile de lutter. Il n'en demeure pas moins que nos sociétaires seraient bien inspirés de chercher, par une propagande discrète, à enrayer ce fâcheux recul que beaucoup de circonstances expliquent, mais contre lequel il ne faut pas renoncer à lutter.

M. *Ph. Flury*, adjoint à la station fédérale de recherches à Zurich, le savant auteur de „La Suisse forestière“, voulut bien orienter l'assemblée sur l'état financier de cette entreprise de publication. L'ou-